



Achat à un éleveur, d'un chien en mauvaise santé.

Par **VALERIE**, le **24/08/2009** à **11:13**

Bonjour,

Au mois de mai 2009, j'ai acheté à un éleveur un chiot de 2 mois. Une semaine après le chiot est tombé malade. Il s'est révélé que toute la portée (12 chiots) avait contracté la même maladie. Après une semaine sous perfusion et de soins chez vétérinaire, mon chiot est mort. Aucun survivant dans toute la portée. Cela m'a coûté 500 € de vétérinaire. L'éleveur me promet depuis le mois de mai de me rembourser 300 € sur les frais de vétérinaire. Je l'appelle toutes les semaines... mais je n'ai toujours rien. Pourtant il m'indique à chaque fois qu'il va le faire.

Que puis-je espérer ? Puis-je entamer des démarches ? quels sont mes droits en la matière ?

Merci pour votre conseil.

Bien cordialement.